

1988. Cela ne l'a  
début 1988, d'en  
troisième visite  
diocèse qui lui es

## tribune libre

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

### Politique communale sédunoise

# Postulat sur l'environnement Refus catégorique!

Au cours de la séance publique du Conseil général du 21 décembre 1988, le groupe socialiste, par la voix de son représentant, M. Jean-Marc Zufferey, a développé son postulat sur les problèmes d'environnement à Sion. Il proposait «la création d'une commission ad hoc comprenant des représentants de la commune (élus et fonctionnaires) et des personnes compétentes et désireuses de porter remède aux problèmes de l'environnement à Sion». Le groupe pensait ainsi que «les efforts déjà consentis (!) seraient optimisés, car dans ce domaine plus que dans tout autre, il existe une interdépendance des différents secteurs et une politique d'ensemble s'avère absolument nécessaire pour être efficace».

Les démocrates-chrétiens, par leur porte-parole M. Jean-Pierre Perraudin, se dirent sensibles à ces problèmes, d'accord sur le fond mais pas sur la forme. Ils proposèrent donc, puisqu'une commission de l'environnement existe déjà dans l'exécutif, de donner un peu plus de moyens à cet organe sans mettre sur pied une commission extérieure. M. Zufferey n'ayant pas

désiré modifier son intervention dans ce sens, l'assemblée passa au vote. Par 24 voix contre 8 et 9 abstentions, le postulat fut donc balayé par les conseillers généraux.

Il est indéniable que les problèmes touchant notre environnement ne déchaînent pas encore les passions au sein du législatif sédunois. Pourquoi donc les conseillers généraux ont-ils eu si peur de cette commission extérieure à l'exécutif? Comment se fait-il que les partis (dans leurs discours pré-électoraux) se disaient proches de ces problèmes et lorsque l'occasion leur est enfin donnée de prouver leur position, ils tournent leur veste? Ont-ils craint l'effet de synergie qu'engendrerait une acceptation ou les conclusions d'un futur rapport mettant en cause quelques options communales prises actuellement? Ou alors a-t-on assisté à un simple conflit d'intérêts partisans?

Il a donc fallu une bonne dose de lâcheté – appelons les choses comme elles sont – pour saborder si facilement une idée qui n'était pas si dangereuse ou inquiétante pour notre sacro-sainte économie. Au contraire, ce postulat aurait certainement permis de remettre les pendules à l'heure et de rétablir quelques priorités. Comme nous l'avons toujours prétendu et l'affirmons à nouveau, nous considérons que l'écologie (étude scientifique des rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel) et l'économie ne sont pas antagonistes. Il faut croire que d'autres intérêts animent nos représentants! Il est navrant et inquiétant de constater que ceux-ci ne se soient pas montrés plus ouverts face aux problèmes d'environnement.

## Décisions d

Chaque jeudi Schwery tient un... les membres de l... vicaire général, M... les deux vicaire... les chanoines Bé... told. Quand bie... quatre personne... la même maison... cessaire de faire... le point. C'est a... nombre de déci... prises

Ainsi, Mgr Sc... conseil tiennent d

## Galerie Th... Expos

«Refuser le silen... ce slogan qu'un... tember a été in... marquer cet év... avait invité troi... lutte contre le... (Congrès nation... bourg, ainsi que... teurs, on releva... de MM. Emilio... fresne, rédacteur... Cette expositi... ensuite à Sion... seront visibles à

## Les fig... de Col

(jmt). – La Gale... nales de Colette... chaleur et de po... quel on entre av... Faits de jute, ... sonnages façon... sphère très part... fins du rêve; un... cueillants et syn... lerie Théodule, p... Vous y trouve... présentant égale... fusains... d'artist... se dégageant mill

NF 4 JAN. 1989

Super, Sans Plomb, Diesel



La puissance propre

du conseiller fédéral Otto Stich. L'assemblée bien préparée fut rondement menée par le président ad hoc Christian Broccard.

Le comité élu comprend: Christian Broccard, président; Francine Mittaz-Genoud, Roland Rey, André Mittaz et Philippe Rey. Philippe et Roland Rey sont nommés

dans l'équipe politique socialiste. Le PSVR compte sur la nouvelle section pour les élections de mars. Jean-Noël Rey, après avoir remercié et félicité la nouvelle section socialiste, dit le rôle du PSS au sein du Conseil fédéral et du pays. Pourquoi des finances saines? Pour pouvoir mener une politique de justice

fut élu député en 1955, grâce à l'appui chermignonard d'un parti naissant. Il eut comme suppléant Robert Lagger.

L'assemblée se termina autour d'un verre d'amitié bien servi. Un souhait: que la section prospère avec ses buts propres.

A. R.



## POSTULAT SUR L'ENVIRONNEMENT À LA POUBELLE

Durant la dernière campagne électorale le PDC et le PR ont chanté l'alléluia de l'environnement. Mais dès le 21 décembre ce fut le chant du requiem. En effet, ils ont jeté aux orties le postulat socialiste sur les problèmes d'environnement en ville de Sion.

De la parole aux actes, du dire au faire il y a parfois le manque de courage, mais très souvent les citoyens bafoués. Bigre « quelle audace de vouloir supprimer l'anarchie de l'économie libérale et la boulimie ravageuse des spéculateurs ».

Pourtant le postulat offrait une vraie chance d'appréhender dans sa globalité le problème aigu de l'environnement. Ceci d'autant plus que les socialistes luttent pour concilier l'écologie, le progrès technique et l'économie. Rien d'extravagant ni même d'utopique. Faut-il rappeler que la responsabilité a une double dimension: répondre de ses actes et agir consciemment. En politique il y a aussi la morale. En jetant aux orties le postulat des socialistes, les conseillers généraux de droite ont gravement oublié que l'épanouissement de chacun, et par là de la collectivité, s'appuie sur un environnement sain, une nature enrichie et embellie.

Des jeunes Sédunois nous le rappellent avec véhémence, et ils ont raison.

Georgie Lamon

## Paul Arlettaz ancien secrétaire

Travailleurs et retraités des usines d'aluminium, de magnésium et de produits azotés, ainsi que travailleurs de l'artisanat du métal étaient nombreux samedi à Martigny-Combe pour accompagner leur ancien secrétaire Paul Arlettaz, décédé dans sa 80<sup>e</sup> année.

Originaire du hameau du Borges, Paul Arlettaz avait acquis une formation d'employé de bureau avant de s'engager dans le syndicalisme. C'est aux côtés de Théo Frey, secrétaire de la section FOMH de Chippis qu'il a fait son apprentissage de syndicaliste.

En 1944, la section de Martigny, fondée en 1928, et qui n'avait pas eu de secrétaire permanent jusque là l'appelle aux élections. Paul Arlettaz s'emploie à convaincre.

Profondément touchée des nombreuses qualités et de dons lors du décès de

## Monsieur A

sa famille vous remercie très sincèrement

**VALAIS**

**ENVIRONNEMENT**

# Pétition pour Sion

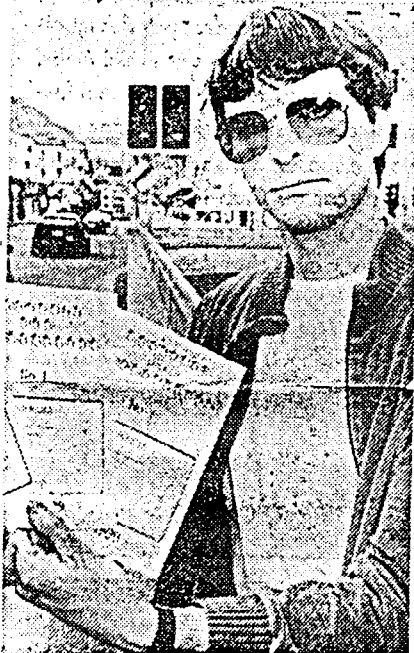
SION (A.B.) — Préoccupés par les problèmes d'environnement en ville de Sion, un groupe de jeunes gens éditent le premier numéro d'une revue trimestrielle, dont le financement est totalement assuré par des souscriptions.

Il y a près d'une année, un groupe de Sédunois lançaient une pétition populaire pour sensibiliser les habitants aux problèmes de l'environnement citadin. Ils récoltèrent plus de 1300 signatures en quelques semaines. Forts de ce relatif succès, les initiateurs ont décidé de poursuivre leur démarche en créant un groupe appelé « Pétition ville de Sion ».

## Revue autofinancée

La sortie d'une première revue trimestrielle, « Courrier des conseillés », concrétise une année d'efforts et de prospection. Sous l'impulsion de Didier Reichenbach, les responsables se disent détachés de toute appartenance politique et publicitaire.

Tiré à 250 exemplaires et totalement autofinancé par souscription, ce premier numéro est distribué gratuitement aux conseillers communaux et généraux, ainsi qu'à la presse, et traitera des problèmes de parking dans la capitale.



Le premier numéro dans les mains de Didier Reichenbach. (Hofer)

**FRIBOURG**

**NOUVELLE ÉCOLE BIENTÔT EN VOTE**

# Campagne ing



La nouvelle école offrirait des laboratoires mieux adaptés aux

FRIBOURG — « Indispensable ! » C'est par ce mot qu'a été lancée, hier à Fribourg, la campagne du comité pour la construction de la nouvelle école d'ingénieurs, un projet de 105 millions de francs qui sera soumis au peuple fribourgeois les 3 et 4 juin. Autre argument de poids : l'école sera bilingue.

En février dernier, le projet de la nouvelle école d'ingénieurs, prévu sur le plateau de Péroles, a été adopté à l'unanimité et une seule abstention par le Grand Conseil fribourgeois. De conception résolument moderne, avec des salles de cours et des laboratoires adaptables aux programmes d'enseignement, il permettra d'accueillir plus de 600 étudiants.

Le décret prévoit une dépense de 74 millions à la charge du canton, la contribution de la Confédération se montant à 31 millions. En vertu du référendum financier obligatoire, le peuple aura le dernier mot. Reste donc à le convaincre.

**PAR PASCAL FLEURY**

Pour ce faire, un comité s'est déjà formé. Il est composé de représentants de tous les partis gouvernementaux et présidé par le conseiller d'Etat Edouard Gremaud en personne. Ses arguments sont en béton. « Le bâtiment est vieilles laboratoires inadaptes, le manque de place chronique. La situation est devenue impossible », constate-t-on d'abord.

Estimant qu'à la longue, cet investissement sera générateur d'emplois, le comité ajoute : « Nos petites et moyennes entreprises... »

PUBLICITÉ

LA SUISSE - 4 AVR. 1989



□ **LES DEHORS TRÈS SAGES DU MAGASIN**

A l'intérieur: cassettes X, revues coquines et toute une panoplie du plaisir...

Di Nolfi

## Trafic en ville de Sion

# Jeunes à l'attaque

Assez de pollution et de nuisances: la politique communale à la moulinette

■ Suite à l'accueil plutôt tiède réservé par l'autorité à une pétition qui avait recueilli l'année dernière près de 1350 signatures, un jeune Sédunois est décidé à secouer le cocotier officiel. Armés d'optimisme, Didier Reichenbach et son petit comité de salubrité publique viennent de créer un *Courrier des*

*conseillers*. Le fascicule, qui devrait sortir à une cadence trimestrielle, se veut à la fois critique et constructif face à diverses options de la municipalité. Il demande également plus de transparence et d'information réelle sur certains dossiers «chauds», deux vertus quasi inconnues de l'exécutif sédunois.

Reichenbach: «On ne résoudra pas le parcage sauvage et les problèmes de circulation en construisant des places de parc supplémentaires au centre. Pourquoi ne pas les prévoir à la périphérie en mettant en même temps sur pied une infrastructure de transports publics performants?»

Le premier numéro du *Courriers* attaque à la politique communale en matière de trafic et de parcage. Dans une ville déjà engorgée de véhicules et saturée de pollutions, les autorités projettent de créer encore deux parkings à proximité immédiate du petit centre ville. «C'est carrément favoriser un flux supplémentaire de véhicules», note Didier

Le comité dénonce cette politique du coup par coup et suggère, avec l'espoir d'être enfin entendu, une étude pluridisciplinaire sur la planification à long terme du trafic en ville de Sion. Parallèlement, tout projet communal de parking souterrain devrait être suspendu pendant ce laps de temps.

J. Bz - cr

## Dr Medenica

# La facture

■ Nouveau rebondissement dans l'affaire des fausses factures de l'Hôpital cantonal de Genève. L'Union des associations d'assurances et de la santé de Yougoslavie, partie civile à cette procédure, réclame à l'Hôpital cantonal de Genève et au canton la somme de 12,5 millions de francs à titre de réparation de son dommage plus les intérêts. Cette action civile est sans influence sur le procès lui-même. Celui-ci doit toujours s'ouvrir le 17 avril à Genève même si le principal accusé, Rajko Medenica, n'est pas présent. - (ats)

## Affaire Canson

# A la case départ

Elle refusait de poursuivre l'instruction: la juge genevoise doit se remettre au travail

■ L'enquête sur l'affaire Canson n'est pas encore sortie de son énigmatique labyrinthe. Mais après s'être engagée dans une impasse à Genève, voilà qu'elle a repris son chemin. On se souvient que, au mois de janvier, le juge d'instruction genevois chargé du dossier, Carole

L'avocat de la partie civile, Me Mike Hornung, avait en effet déposé un recours contre la décision du juge. Mais avant même que la Chambre d'accusation n'entre en matière, hier matin, le représentant du procureur général renvoyait le dossier à l'instruction. Cela veut dire

L'âge d'or du siège accompli.  
A la télévision.

1<sup>er</sup> 4 AVR. 1989

LE 117111

dé  
■ L  
C  
cènes  
pas a  
faut  
cence  
créta

PAR

justic  
donc  
nogra  
murs  
shop  
Jusqu  
l'inter  
d'obje  
simple  
depuis  
propri  
sous-s  
gerie f

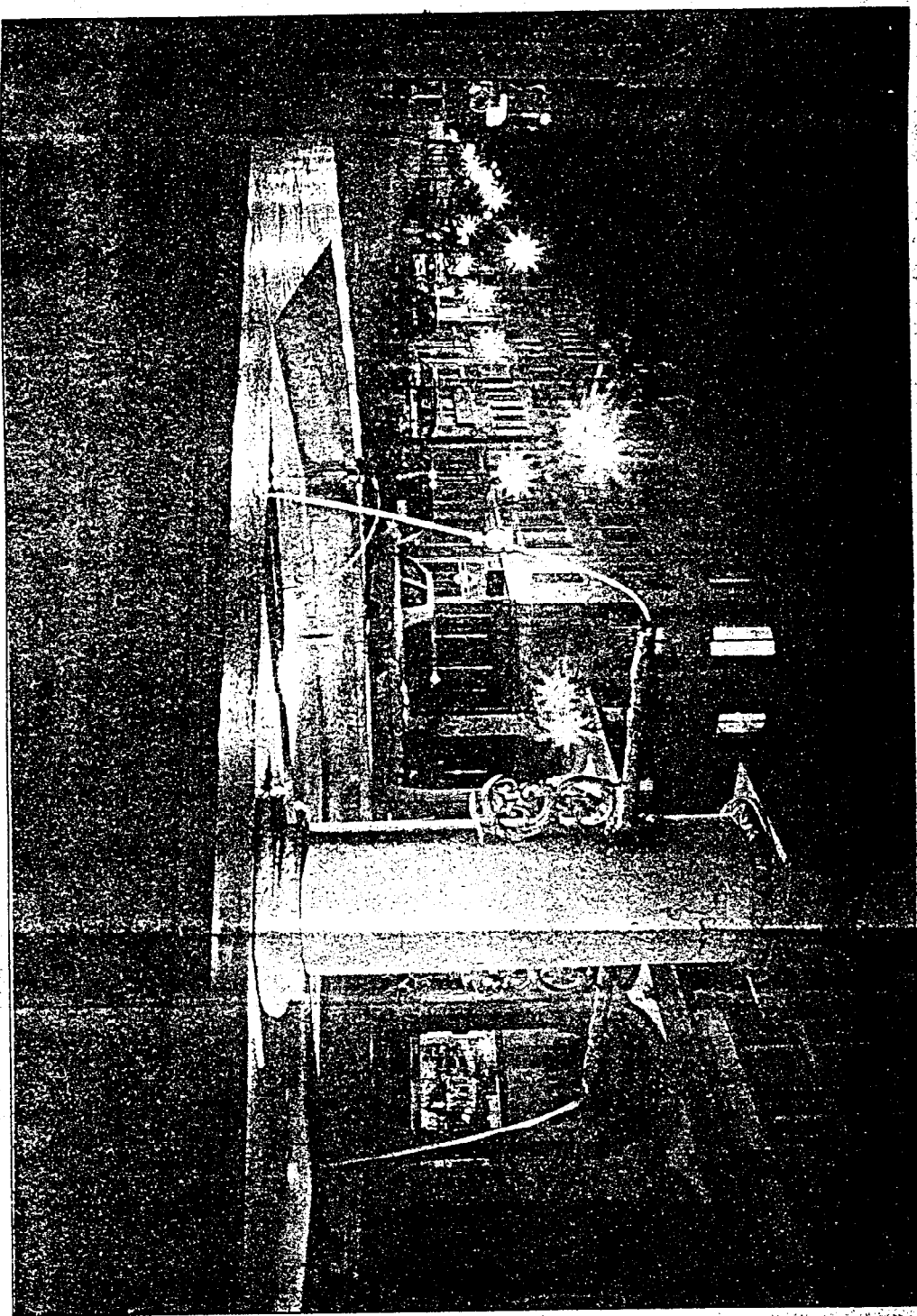
La ca

Sous  
de Be  
parfun  
l'œil,  
frisson  
d'un é  
verne  
mes je  
ratif d



par les vents, qui risquent d'atteindre les zones où vivent les saumons ainsi qu'un parc national pourtant situé à plus de 160 kilomètres du lieu où l'« Exxon Valdez » s'est échoué.

Par ailleurs, le capitaine du pétrolier, Joseph Hazelwood, qui fait depuis samedi l'objet d'un mandat d'arrêt pour état d'embarquement, ont rapporté des enquêteurs. Joseph Hazelwood était toutefois toujours introuvable dimanche. Les autorités américaines ont annoncé que les livraisons de pétrole, fortement ralenties depuis la fermeture du terminal, allaient probablement retrouver aujourd'hui leur rythme normal.



## Sion Le jour et la nuit...

SION. — Sion la nuit... Ses ruelles quasi désertes, son Grand-Port renommé brillant comme un diamant... Sion est si beau, tranquille et silencieux! Agressé de toutes parts le jour, inondé de voitures, souffrant des blessures, de ses nombreux chantiers, Sion nous devoue ses charmes dès la nuit tombée...

Sion veut aussi retrouver plus de calme lorsque les lampadaires s'éteignent au petit matin... Les autorités y travaillent, les citoyens ne cessent de se mobiliser! Après la «pétition ville de Sion», un «courrier des conseillers» est diffusé aujourd'hui... Reste en suspens la prise de conscience et la discipline «individuelles», trop peu souvent conscientes!

Photo N. Wicky

24

La  
de  
PR  
NEW  
AFP),  
femme  
deux  
samedi  
immeu  
de 21  
dans  
réussi  
mort et  
câble  
niveau  
La v  
ans, a  
des oc  
meubl  
alerté  
réussi  
fenêtr  
La j  
tempé  
leil su  
meubl  
qu'elle  
a été  
talisc  
opéré  
tion.



Circulation en ville

# Après la pétition, un périodique de réflexion

Les auteurs de la « Pétition ville de Sion » persistent et signent... Désireux de sensibiliser les Sédunois à la qualité de la vie dans la capitale, ils éditent aujourd'hui un périodique intitulé « Courrier des conseillers ». Il sera distribué gratuitement, trois à quatre fois par an, à tous les conseillers communaux et généraux de la ville de Sion, ainsi qu'aux abonnés...



*Des rues rendues aux piétons. Pour que Sion respire, des habitudes à changer...*

SION (wy). — Un périodique critique et constructif... C'est ainsi que les responsables de la publication, Fabienne Zanoli et Didier Reichenbach, définissent cette brochure, distribuée pour la première fois aujourd'hui. Apolitiques et indépendants, ils affirment vouloir « sensibiliser le pouvoir politique et la population sédunoise sur divers problèmes touchant les conditions de vie à Sion, faire connaître leurs préoccupations face à une croissance économique qui s'appuie actuellement plus sur l'aspect quantitatif que qualitatif. »

Le premier numéro traite spécialement des problèmes d'environnement: circulation intense, choix d'emplacement de parkings, afflux de pendulaires, transports publics, etc.

Un domaine qui n'est pas nouveau, et qui occupe depuis plusieurs mois une commission spécialement constituée par le Conseil communal pour trouver des remèdes aux maux dont souffre la capitale.

## Des suggestions

Une meilleure planification urbaine est nécessaire, affirment les auteurs de la brochure. Favoriser les transports publics, les piétons, les cyclistes, plutôt que d'augmenter les places de parc dans les quartiers du centre, ce qui provoquera nécessairement une augmentation de la circulation. Modération de la circulation, parkings extérieurs, mesures d'incitation à utiliser les moyens de transport collectifs devraient faire l'objet d'un concept global.

Et les auteurs de conclure qu'il est maintenant nécessaire d'avoir une vision globale des problèmes de circulation, et non pas d'agir au coup par coup. Une situation qui nécessite « une étude pluridisciplinaire sur la planification à long terme des circulations en ville de Sion »...

## La Municipalité pas inactive...

Les problèmes de circulation en ville ne laissent pas la Municipalité sédunoise indifférente. Dans un premier temps, la cadence des transports publics a été améliorée. L'effort consenti ne semble toutefois pas avoir réalisé le « miracle ». Et pourtant, l'utilisation « réfléchie » de la voiture par les Sédunois eux-mêmes et leurs hôtes permettrait déjà de souffler un peu...

Pour modérer la circulation, la Municipalité envisage d'aménager dans plusieurs rues des seuils berlinois pour freiner le trafic et améliorer la sécurité des piétons. Des mesures qui ont rencontré des oppositions, ce qui prolonge d'autant le délai de réalisation.

Interdire certains quartiers à toute circulation? Là aussi, la Municipalité avait envisagé de fermer provisoirement et à titre d'essai la rue du Rhône ou le Grand-Pont. Intention louable, qui a soulevé un tollé de protestations...

Aujourd'hui, c'est une commission communale qui remet l'ensemble de l'ouvrage sur le métier. Les réactions de plus en plus nombreuses contre « l'encroisement » de la ville ne manqueront pas d'inciter ses membres à des mesures restrictives de circulation. Qui seront peut-être parfois impopulaires. Mais qui devraient permettre à Sion de redonner une santé à ses poumons!

Therm  
Un

SION (wy) thermale française un centre Sion, avait un terrain colline de 7 raisons de avait parcellés avaient été ment par un leurs séduno Aujourd'h que les pro

M<sup>me</sup> Chri  
Trio

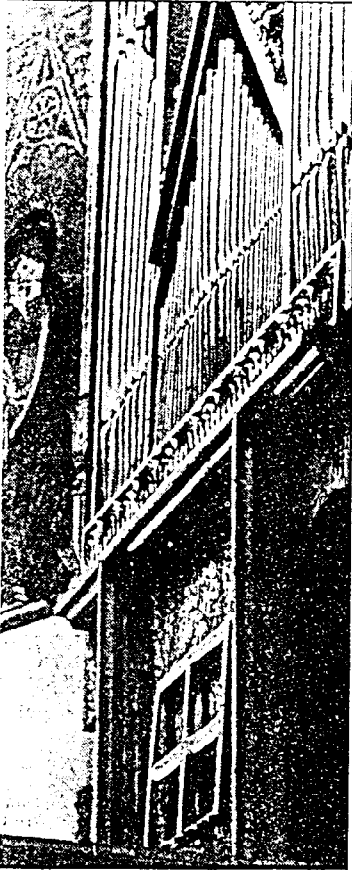


MAYENS-DE-MAS dimanche 2 avril a Mase. Mme Christine fête ses 90 ans sans avoir beaucoup d'ann Un anniversaire c ses proches; la cons nale Nancy Voide curé Favre et M. A président du club d photo).

Mme Christine Beytrison, est le qu d'une famille de l'école, elle aurait s prendre des études.

# cion diales

nt précieux. Il sera dès le  
ernational de l'orgue  
ux premières mondiales.



l'international.

## Le directeur quitte ses fonctions

SION (wy). – Directeur de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du Valais romand, un poste qu'il occupait actuellement à mi-temps, M. Gilbert Fournier quittera définitivement cette fonction prochainement. Il maintient par contre sa deuxième activité (à mi-temps également) de délégué

## Courrier des conseillers

# Respectez le piéton!

SION (wy). – Le numéro 2 du «Courrier des conseillers», édité aujourd'hui à 320 exemplaires, vient d'être publié. Le fascicule, distribué gratuitement aux autorités de la ville, traite spécialement de la place du piéton dans la cité. Pour plus de sécurité, il faut un concept global de circulation, un changement d'attitude de l'automobiliste, un aménagement des rues et des places. Tout un programme...

«Comme dans le cas de la circulation automobile, il est indispensable de définir globalement une stratégie de développement du réseau piétonnier urbain et suburbain, afin de l'intégrer au mieux avec les autres formes de transport... concluent les auteurs de la brochure.»

Plus vite dit que fait, si l'on sait que la moindre tentative de fermer une rue au trafic ne manque pas de provoquer de nombreuses oppositions, ainsi qu'un transfert inévitable de la circulation dans une artère voisine... Pourtant, le Municipalité est bien décidée à trouver des solutions nouvelles, analysées actuellement par une commission spécialement nommée à cette intention.

## Sortie des bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard

SAINT-LÉONARD. – Les citoyennes et les citoyens originaires de Saint-Léonard se retrouvent chaque deux ans sur l'alpage de Tracuit pour partager dans l'amitié un repas en commun.

Depuis un certain temps, les bourgeoises et les bourgeois domiciliés à l'extérieur de la commune sont également conviés à cette sympathique rencontre.

Cette année, le Conseil bourgeoisial a décidé d'inviter à nouveau ceux qui portent sur leur passeport «Saint-Léonard» comme commune d'origine ainsi que les époux et les enfants mineurs des bourgeoises.

Ne connaissant pas les adresses de chacun, nous espérons que ce communiqué les atteindra et qu'ils

voudront bien s'inscrire au bureau de la bourgeoisie, tél. (027) 312760, jusqu'au 21 juillet 1989. La sortie est fixée au dimanche 30 juillet à Tracuit sur Vercorin dès 10 heures. En cas de temps incertain, le numéro de téléphone 180 vous renseignera dès 6 h 30. En cas de mauvais temps, la sortie est reportée à l'année suivante.

Nous souhaitons voir réunis, nombreux, les ressortissants de notre bourgeoisie commune afin de resserrer les liens d'amitié qui unissent les Léonardiens. Replanter pour un jour ses racines dans la terre d'origine est une manière agréable de renforcer sa propre identité au contact des frères et sœurs bourgeois restés à Saint-Léonard.

La Bourgeoisie

## Le «Treize Etoiles» en juin

Avec l'arrivée de la NQ à Sion, la critique, Maurice Zermatten pour...

NE DU

Le 1 JUIL. 1989

# Sittener Gemeindebehörden verweigern den Dialog mit den Autoren der Petition «Ville de Sion» «Behörden zum Handeln zwingen»

Sittlen. — «Der Stadtpräsident Gilbert Debons hat uns nicht einmal den Empfang unserer Erstausgabe des Courrier des Consellers' bestätigt, geschweige denn Stellung zu den darin aufgeworfenen Problemen genommen.» So Didier Reichenbach, einer der Initianten der Petition «Ville de Sion», die vor einem Jahr mit 1330 Unterschriften dem Stadtpräsidenten überreicht wurde. Den Stadtbehörden wird vorgeworfen, sie predigten den Dialog nur in ihren Ansprachen. Durch die Schaffung von Quartiervereinigungen sehen sich die Behörden jedoch immer mehr in die Defensive gedrängt, so dass sie über kurz oder lang zu einem echten Dialog gezwungen sein werden.

Am 16. März 1988 überreichten Serge Reichenbach, Didier Reichenbach und Fabienne Zanolli dem Stadtpräsidenten Gilbert Debons eine mit 1330 Unterschriften versehene Petition, in welcher vom Gemeinderat nachdrücklich verlangt wird, konkrete Massnahmen gegen die wilde Parkerei zu ergreifen, die Fussgängerzonen auszubauen, die öffentlichen Verkehrsmittel attraktiver zu gestalten sowie energisch gegen die Luftverschmutzung in der Stadt vorzugehen.

In der Folge wurden die Petitionäre vom Gemeinderat zu einem Gedankenaustausch eingeladen, und auch im Generalrat kam die Petition verschiedentlich auf Tapet.

Als die JCVP von Sitten am 28. Oktober 1988, die öffentliche Debatte über die Verkehrsprobleme in der Stadt organisierte, waren die drei Petitionäre ebenfalls zur Stelle, um ihre Ideen denjenigen der offiziellen Amtsträger gegenüberzustellen.

## Dialog via Zeitschrift gesucht

Mit dem Zweck, die Sittener Behörden und Bevölkerung vermehrt zu sensibilisieren, gaben Didier Reichenbach und Fabienne Zanolli im vergangenen April eine 18seitige Broschüre mit dem Titel «Courrier des Consellers» heraus. Die erste

Auflage mit 250 Exemplaren befasste sich vor allem mit der Problematik der Parkplätze. Den Behörden wurde der Vorwurf gemacht, sie packten das Problem falsch an und nähmen die ganze Sache nicht ernst genug. Aus der Sicht der Autoren müsste das jetzige Flickwerk unbedingt durch ein Gesamtkonzept ersetzt werden, in das alle Verkehrsträger einzubeziehen wären.

Die Zeitschrift sollte drei- bis viermal pro Jahr erscheinen und jedesmal ein anderes Problem unter die Lupe nehmen. An die 15 Gemeinderäte und 60 Generäle wurde sie gratis abgegeben. Gleichzeitig wollte man auf diesem Weg einen Dialog zwischen den Behörden und der Bevölkerung herstellen. Die Autoren nahmen sich vor, in jeder Ausgabe eine Frage an die Behörden zu stellen. In der nächsten Ausgabe sollte dann die Antwort darauf veröffentlicht werden usw.

## Stillschweigen im Rathaus

In den Aprilausgabe des «Courrier des Consellers» wollte man von offizieller Seite erfahren, welche konkreten Massnahmen beim Bau der geplanten Parkhäuser an der Peripherie des Stadtzentrums für den Verkehr global vorgesehen seien. In diesen Tagen erschien nun die Ausgabe Nummer zwei, welche

sich ausschliesslich mit der Problematik der Fussgänger befasst. Auch hier wird nach einer Analyse der Lage und einem Vergleich mit anderen Städten nicht mit Vorwürfen an die Stadtbehörde gespart. Aber auch den gedankenlosen Autofahrer wird in Erinnerung gerufen, dass er sehr oft auf den fahrbaren Unterstrass verzeihen könnte, und dass ein Fussmarsch noch niemandem geschadet hätte. Mit Zahlen und Grafiken wird nachgewiesen, dass vor allem Fussgänger im Alter von zehn bis 14 Jahren und die 70- bis 84jährigen gefährdet seien.

Nach einer Reihe von interessanten Analysen und konkreten Beispielen gipfelt die Studie erneut in der Feststellung, dass nur ein Globalkonzept befriedigende Lösungen bringen könne. Es müsse gelingen, dem Fussgänger wieder jenen Teil im Verkehrsnetz zurückzugeben, der ihm zustehe. Vergebens sucht man jedoch nach der Antwort auf die Frage aus dem ersten Heft sowie auf die angekündigte neue Frage.

## Verpasste Gelegenheit?

Auf diese Tatsache angesprochen, nimmt Didier Reichenbach wie folgt Stellung: «Ich finde es unerhört, dass aus dem Rathaus nicht einmal eine Empfangsbestätigung eingetroffen ist. Kommissär Dominique Bertholet, den ich um eine Stellung-

nahme gebeten hatte, verwies mich an den Stadtpräsidenten, da er für eine offizielle Stellungnahme nicht zuständig sei. Wir hätten die offizielle Stellungnahme gerne in unserer Nummer zwei abgedruckt, deren Auflage dank der starken Nachfrage bereits auf 320 Exemplare gestiegen ist. So finden wir es natürlich sinnlos, eine neue Frage zu stellen, wenn man im Rathaus nicht bereit ist, den überall gepredigten Dialog auch zu verwirklichen. Ich finde es sehr schade, dass die Behörden nicht bereit sind, das Gespräch mit einem immer breiteren Kreis von interessierten Bürgern aufzunehmen.»

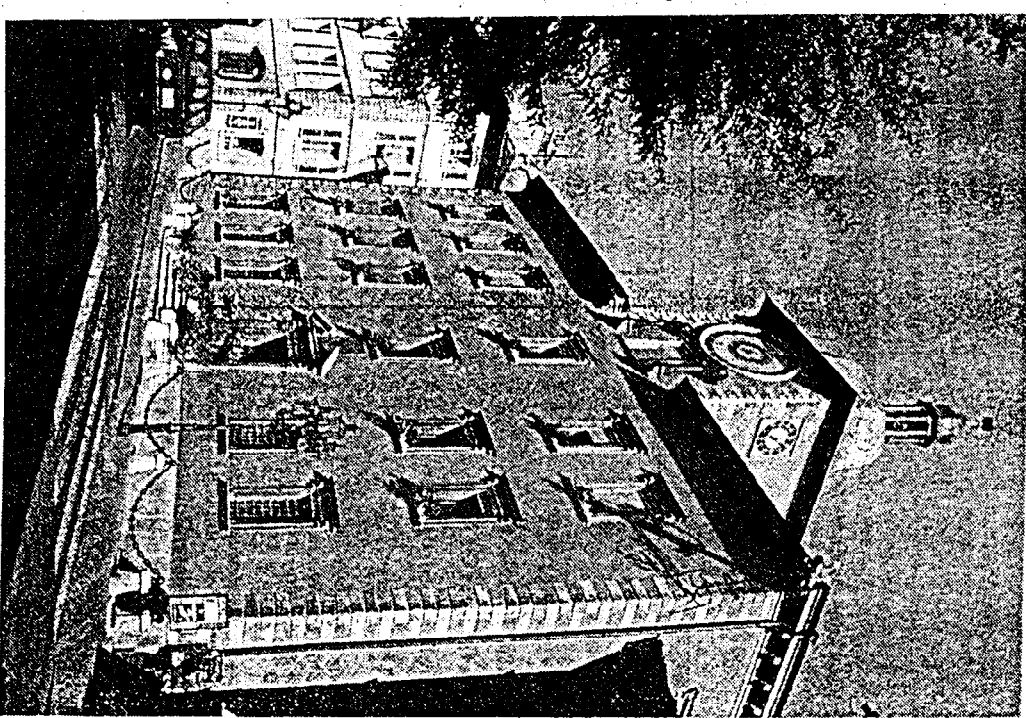
## Petit-Chasseur als Warnung

Zu diesen Vorwürfen muss festgestellt werden, dass die Informationskommission des Generalrates und die Verkehrskommission in den letzten Wochen versuchten, den Dialog mit den Bewohnern der einzelnen Quartiere herzustellen, indem sie diese zu einem Gedankenaustausch einluden. So siessten die Treffen im Quartier der Altstadt, im Champsec-Vissigen und Bränis auf grosses Interesse.

Der Informationsabend im Quartier Petit-Chasseur deckte jedoch auch Gefahren auf, die mit dieser neuen Art der Informationspolitik verbunden sind. Die Bewohner sind nicht (mehr) bereit, einfach nur Empfänger von Informationen zu sein. Sie wollen mitreden. In der Versammlung des Quartiers Petit-Chasseur trat ein offenes Misstrauen der betroffenen Bewohner zutage. Die Tatsache, dass sich immer mehr Quartiere zu

sogenannten Quartiersvereinigungen zusammenschliessen, weist auch in die Richtung, dass diese Leute glauben, das Ruder selbst in die Hand nehmen zu müssen, da man ihrer Meinung nach zu viele leere Worte abgibt und in der Tat jahrelang nichts Konkretes unternommen wird. Aus den vielen Interventionen konnte jedoch auch entnommen werden, dass beliebig nicht alle gleicher Meinung sind. Schlussendlich hat man den Eindruck, dass ausser einem Scherbenhaufen von sehr vielen und oft entgegengesetzten Meinungen nicht viel übrigbleibt. Dem angefangenen Dialog kann gewiss nicht mehr ausgewichen werden. Früher oder später werden die Behörden jedoch nicht drum herumkommen, Beschlüsse zu fassen, die Mut verlangen, da es unmöglich sein wird, jedem einzelnen seine privaten Wünsche und Vorstellungen zu erfüllen.

M. K.



Durch die Schaffung von Quartiervereinigungen steht man sich im Rathaus von Sitten zunehmend in die Defensive gedrängt.

MR du 4.7.1989



pour mieux faire passer la politique de son parti.

**tribune libre**

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

## nir rique?

Guerre mondiale font désormais l'objet d'un consensus général, les querelles tribales n'ont pas fini de se vider. Dans le sang la plupart du temps.

La corruption ensuite... Régimes uniques - axés sur le népotisme forcené - dictatures militaires de gauche ou de droite, marxisme

Cher citoyen,

En ce beau dimanche du 23 juillet, les conditions étaient réunies pour apprécier cette belle journée.

Nous nous sommes retrouvés devant cette même boulangerie sédunoise pour un achat flattant nos sens gustatifs.

Et pourtant, la joie ne fut pas complète.

Au volant d'une magnifique voiture neuve «diesel» avec les plaques VS 76 ..2, vous avez gâché

ma matinée en laissant tourner votre moteur qui dégageait de l'oxyde d'azote en masse et ceci pendant près de dix minutes.

J'ai renoncé à intervenir directement, mais je lance un appel à tous les automobilistes.

La qualité de l'air vous, nous concerne tous.

Alors, tournez la clef du contact, s'il vous plaît!

Le président de Sion,  
Gilbert Debons

# BRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

## Lettre à M. Gilbert Debons, président de Sion

C'est avec un grand intérêt que nous avons lu, dans le NF du 25 juillet dernier, votre article «Lettre ouverte à un citoyen» dans lequel vous disiez qu'un automobiliste «avait gâché» votre matinée pour avoir laissé tourner son moteur en arrêt prolongé, «dégageant de l'oxyde d'azote en masse». Votre appel pathétique à «tourner la clef de contact» nous a surpris... en bien.

Si nous comprenons tout à fait votre réaction, nous n'en demeurons pas moins pantois. En effet, au printemps dernier, notre commune a remplacé la majeure partie de ses feux lumineux par des installations modernes et performantes en les doublant de boucles inductives fluidifiant quelque peu la circulation automobile aux différents carrefours de notre ville.

Malheureusement, nous constatons avec étonnement qu'aucun de ces sémaophores n'est encore programmé avec la «phase orange». Pourtant, l'ordonnance sur la signalisation routière en vigueur depuis le 1er mai 1989 mentionne dans son article 71, 5e et 6e al., que «la succession des cou-

leurs des signaux lumineux est la suivante: vert-jaune-rouge - rouge et simultanément jaune-vert». Nous vous l'accordons, «les signaux et marques non conformes doivent être remplacés dès que possible, mais au plus tard d'ici au 31 décembre 1993».

Nous osons donc espérer que vous allez user de votre influence et utiliser vos compétences afin que cette situation se modifie bien avant la date limite imposée par l'ordonnance. L'arrêt du moteur au feu rouge - dès le troisième véhicule - éviterait à des milliers de piétons sillonnant notre ville chaque jour d'avoir, comme vous, leur journée gâchée!

Par une campagne d'affichage et de presse, vous pourriez inciter la population à «couper le moteur en cas d'arrêt prolongé». Ce serait enfin une véritable démonstration pratique et réelle de vos paroles de président.

Pétition ville de Sion  
Courrier des conseillers

NF  
AOUT 1989

Suisse sans armée

# Attention aux égoïsmes

Je ne veux pas revenir sur les arguments proarmée. J'aime-rais seulement mettre au point quelques éléments.

Je caractériserai les gens ayant voté pour l'initiative d'une Suisse sans armée de naïfs et d'égoïstes.

● De naïfs, car l'homme est belliqueux. Ils refusent donc cette triste réalité. Ce serait comme prétendre supprimer les pompiers afin qu'il n'y ait plus de feu.

Je suis pour la paix, pour le désarmement (l'argent pour les engins militaires serait bien mieux placé dans un pays du tiers monde). Mais voilà, pour proposer des arguments pour le désarmement, il faut être soi-même fort en armes, afin que l'on puisse discuter dans les termes du «donnant-donnant».

Si vous vous trouvez en face d'une ceinture noire de karaté, vous ne pouvez pas imposer votre point de vue car elle est la plus forte. Par contre, si vous-même pratiquez ce sport, vous pouvez ensemble ouvrir la discussion, établir de grands progrès, voire créer la confiance, l'amitié.

● D'égoïstes, car: je sais très bien que certains cadres de l'armée ont des difficultés, humaines notamment. Il est facile de les critiquer mais on n'apporte pas de solutions. La solution serait que les gens contestataires prennent leurs responsabilités et participent à la discussion, à l'amélioration de certains points de cette institution en devenant eux aussi des cadres. Mais la majorité des réfractaires res-

tent caffeutés dans leur con-  
con de sécurité égoïste très  
«bourgeoise».

● En signe de conclusion, je dirai que j'ai très peur pour l'avenir de la Suisse car les grandes valeurs qui ont fait sa force comme la famille, l'Eglise, la patrie sont bafouées. Je demanderais donc aux gens qui ont voté pour l'initiative et aux autres aussi de participer à la vie suisse afin que notre pays retrouve rapidement cette force typique d'une grande famille dont l'armée est un pilier indispensable pour la compréhension, l'unité et l'amitié au-  
tre le  
de la

NF du 18.12.1989

# Non au garage souterrain des Mayennets

Peut-être le savez-vous déjà: la commune de Sion désire construire sur l'emplacement du jardin public des Mayennets un parking souterrain d'une capacité de 585 places.

Nos autorités s'appuient essentiellement sur une étude sur le stationnement établie en 1986 afin de déterminer le déficit en places de parc dans le centre ville.

Malheureusement cette étude ne tient pas suffisamment compte des problèmes d'accessibilité et «correspond à une politique des transports essentiellement tournée vers la voiture». Tout accroissement des besoins en matière de déplacement se traduira donc ces prochaines années par une augmentation proportionnelle des charges de trafic. Une telle politique va donc intensifier les problèmes de circulation en ville de Sion à moyen et long terme.» (Extrait du rapport d'impact sur l'environnement du parking du Sex, septembre 1987.)

Notre groupement, apolitique et totalement indépendant, désire défendre au mieux les Sédunois en adoptant une position claire, modérée et décidée. Depuis le dépôt d'une pétition (1350 signatures) en mars 1988 nous essayons de sensibiliser le pouvoir politique et les habitants sur divers problèmes touchant notre cité par l'intermédiaire d'un périodique que nous avons créée à cet effet: le «Courrier des conseillers».

# Psychiatrie Traitements

A propos d'un meurtre et d'un suicide à Chesalles sur Oron, fin octobre.

Le malaise et l'inquiétude ressentis à la publication de ce nouveau drame, fin octobre, laissent stupéfait, silencieux.

Et pourtant, comment peut-on se faire lorsqu'on lit que l'assassin était sous traitement psychiatrique, pour cause de «dépression».

Les questions se posent: que s'est-il passé, quel était le traitement utilisé, combien de neuroleptiques absorbés?

On entend de plus en plus parler de faille dans la psychiatrie, de controverse au sein des psychiatres eux-mêmes. Il existe des neuroleptiques anti-

Lenon, F. Kenned tous égale psychiatrie criminel. H ont eu lieu mens? Il serait de Chesalles simple affe meurtrier? l'on rech

# Atte aux

Depuis qu deurs ouz sant «chig apparition Valais (N etc.).

Nous ne chaque, fo sat menti de telle o rares exc maux ne digree FG gique suis La plup lassent en par l'un d en y met Or, c'est cher page papier. P téristiques cher qui l'inscr au suisse» M ciper à d les, ni av digree.

Nous Shin-Tzu vente et blait à 10 cette race

- Nous estimons donc que ce parking apportera beaucoup plus de nuisances que d'avantages aux riverains et habitants de ce quartier;
- plus de circulation;
- plus de pollution;
- plus de bruit;
- plus d'insécurité pour les écoliers;
- plus de béton;
- moins d'arbres et de verdure (mise en bacs des plantations).

D'autre part ce projet est:  
— contraire au principe de développement des transports publics;  
— négatif face à une conception globale de modulation de la circulation (réduction du volume et de la vitesse du trafic automobile).

La commune de Sion désire faire progresser rapidement ce dossier puisqu'elle a mis à l'enquête dans le «Bulletin officiel» N° 44 du 27 octobre, l'attribution du mandat pour l'étude d'impact. Les oppositions persistantes face au futur parking du Sex expliqueraient ceci.

Les habitants devront donc réagir rapidement afin de préserver leurs conditions de vie. Il faudra qu'en temps voulu ils manifestent en bloc leur désapprobation face à une politique de bétonnage systématique de notre sol.

Pétition ville de Sion

ti que



# Circulation en ville de Sion

## Gilbert Debons: « Le provisoire doit devenir définitif »

Le 29 décembre dernier, la Municipalité de Sion a mis à l'enquête publique (ouverte jusqu'au 29 janvier) une série de modifications de circulation à la rue du Rhône (fermée), à la rue des Condémines, à l'avenue du Midi et à la rue des Cèdres. Une signalisation définitive devrait ainsi succéder aux essais réalisés en centre ville depuis plus d'un mois.

accrues: tels sont encore s techniques. Le Valais, de ces fibres optiques, a futur. Quant à l'installa- rin, longue de 275 kilo- service dans le courant e liaison, par Brigade et ns un deuxième temps u suisse alémanique.

ords passés entre l'en- et des télécommunica- société semi-privée (la on du projet et les PTT n. M. Werner Haenggi, ologue italien M. Carlo cet accord prévu pour automatiquement renou-

S »  
**Tisot**

spectacle  
Les sept  
iasmante.

SION (vp). - Pour l'heure, un recours a été enregistré à la rue du Rhône. Nous avons demandé au président de la ville de Sion, Gilbert Debons, quel bilan il tire des modifications de circulation mises en place en ville et quelle est la philosophie de la Municipalité pour l'avenir.

- Monsieur Debons, comment évaluez-vous le problème général du trafic automobile dans la ville dont vous êtes le président?

- Je tiens tout d'abord à remercier les Sédunois pour toute leur compréhension au cours de ces dernières semaines. On a bousculé leurs habitudes. Le contexte général du trafic automobile sédunois est difficile et le restera jusqu'à l'arrivée de l'autoroute à l'est de la ville et jusqu'à la réalisation de la tangente nord-est. D'autre part, nous sommes toujours bloqués avec la construction du parc du Sex (environ 500 places) qui aurait déchargé la ville des véhicules venant de l'est. Il y a trois oppositions et l'affaire est maintenant devant le Tribunal administratif cantonal. Mais le problème principal réside dans une augmentation générale du trafic.

- Et que répondez-vous à ceux qui restent sceptiques devant les modifications de circulation tentées ces dernières semaines en ville de Sion?

- Pour moi, cette expérience s'est révélée positive. Je pense à la rue des Condémines, à la fermeture de la rue du Rhône et à l'avenue de la Gare où cela ne va pas si mal. Les problèmes rencontrés dans le secteur de la Matze résultent de l'augmentation générale du trafic. A l'avenue du Midi, l'expérience a été positive, mais nous serons obligés de faire un giratoire au carrefour est. Il y a encore des problèmes à la rue des Cèdres ainsi qu'à celle des Mayennets en raison des bus. Cet axe n'est pas adapté à la circulation des bus qui ont provoqué une pétition des gens du quartier. Il y a un problème technique qu'il faudra résoudre en changeant par exemple le circuit des bus. Au Grand-Pont, grâce à la nouvelle formule, il y a chaque jour deux mille véhicules en moins. La mise à l'enquête publique du 29 décembre vise à rendre définitives ces modifications provisoires de circulation. Pour l'heure, nous avons un recours à la rue du Rhône contre la fermeture définitive.

- Et l'étape suivante?  
- Nous tâcherons de réaliser une variante minimale de pistes cyclables d'un bout à l'autre de la ville, selon le postulat adopté par le Conseil général. Il faudra aussi réaliser une liaison cyclable

entre le centre ville et la banlieue.

- Et votre conception des parcs automobiles en ville de Sion?

- Notre philosophie globale en matière de parcage est de dégager au maximum le cœur de la cité du trafic automobile. Mais il faut mettre les parcs à proximité immédiate du centre ville. C'est le royaume de l'utopie de croire que les gens vont laisser leurs voitures à Uvrier ou Châteauneuf et prendre le bus... J'ai déjà parlé du parking du Sex. Nous faisons maintenant des études d'impact pour le parking des Mayennets (environ 450 places); un parc d'environ trois cents places sera réalisé au sud de la gare en collaboration avec les CFF. Environ cinq cents places de parc ouvertes au public sont en construction dans le cadre d'immeubles privés dans le secteur de la rue Pré-Fleuri. Quatre cents à six cents places, toujours dans le cadre de projets immobiliers privés, seront ouvertes le long de l'avenue de Tourbillon. Les problèmes de circulation viennent surtout de la cohabitation des Sédunois et des pendulaires. En conclusion, je dirai qu'il faut de la bonne volonté de la part de tous et qu'il faudrait mieux utiliser à l'avenir les transports publics.

Entretien Vincent Pellegrini

Société de développement Les Collons-Thyon 2000

# ARGUMENTS CANONS

La rareté des précipitations, si elle ne réjouit pas les responsables du tourisme, donne raison à ceux qui ont misé sur les...  
...de la ville de Sion, Gilbert Debons, quel bilan il tire des modifications de circulation mises en place en ville et quelle est la philosophie de la Municipalité pour l'avenir.

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

## Circulation en ville de Sion

# « Monsieur Gilbert Debons, je ne suis pas d'accord avec vos options! »

Dans un article paru dans le NF du 11 janvier 1990, M. Vincent Pellegrini, journaliste, s'entretenait avec vous au sujet de la circulation en ville de Sion.

Vous y déclarez que «le contexte général du trafic automobile sédunois est difficile et le restera jusqu'à l'arrivée de l'autoroute à l'est de la ville et jusqu'à la réalisation de la tangente nord-est». Si tout va bien, chacun sait que les travaux en relation avec la tangente nord ne seront pas terminés avant 1996-1997. Et après, qu'avez-vous à proposer comme solution aux habitants de la ville?

Si d'importants problèmes ont été posés par la fermeture de la rue du Rhône et vous ont contraint à modifier les flux de circulation au centre de la ville c'est bien parce qu'il manque assurément une politique globale en matière de circulation et démontre, s'il le faut encore, la faiblesse des options ponctuelles. La preuve en est donnée par les problèmes rencontrés avec les bus sédunois sur le parcours «rue des Cèdres - rue des Mayennets»; vous estimez vous-même que «cet axe n'est pas adapté à la circulation des bus».

Vous avouez néanmoins que «le problème principal réside dans une augmentation générale du trafic» et que «les problèmes rencontrés dans le secteur de la Matze résultent de l'augmentation générale du trafic».

Comment dès lors admettre votre conception des parcs automobiles en ville: «il faut mettre les parcs à proximité immédiate du centre de la ville. C'est le royaume de l'utopie de croire que les gens vont laisser leurs voitures à Uvrier ou Châteauneuf et prendre le bus...» Quels moyens allez-vous donc

prendre afin de respecter la loi sur la protection de l'environnement et les ordonnances sur la protection de l'air et du bruit dans les délais impartis? N'est-il donc pas plus utopique de continuer à charger le réseau routier sédunois par l'apport de véhicules privés supplémentaires en atteignant ainsi de plus en plus aux conditions de vie des riverains? Dans l'énumération que vous avez faite des places de parc qui vont se construire au centre de la ville, j'en ai compté plus de 2500!

Arrêtez donc d'enfouir la tête dans le sable et d'éviter de voir les problèmes auxquels sont confrontés toutes les villes ayant suivi ce genre de politique. De nombreux experts en circulation, bureaux spécialisés, responsables en automobile, aménagistes, urbanistes estiment que la voiture pose d'énormes problèmes en agglomération et qu'elle devrait laisser progressivement sa place à un système de transports publics performant. Tout parking créé au centre de la ville l'est pour plusieurs dizaines d'années, hypothéquant l'avenir.

N'est-il donc pas temps que notre ville suive les recommandations édictées par l'Office fédéral de la protection de l'environnement d'août 1987 au sujet de la modération de la circulation, de la politique de stationnement, de l'encouragement de la circulation non motorisée et des transports publics?

Réussir à concilier une préservation de notre santé, une amélioration des conditions de vie en ville et une accessibilité optimale sans atteindre à l'économie, c'est possible! Encore faut-il le vouloir vraiment et se donner les moyens politiques de l'appliquer.

Didier Reichenbach

## Solde ou attrape-nigaud?

Le samedi 13 janvier 1990, j'étais allée à courir les magasins en quête de l'objet rare...

Les soldes étaient entrés de plain-pied dans l'année 1990, et je n'aurais jamais osé trouver mon bonheur...

Désireuse d'habiller chaudement mes extrémités, sans déshe-

n'hésitais plus et, prête à payer mon dû, on essaya de me parler d'une sordide erreur: ces bottes s'étaient trompées d'étiquettes! 30% devaient remplacer ces 50% égarés là...

«Pensez donc, madame, un article de cette année à ce prix-là? Non ces 30% devraient largement suffire à votre bonheur...»

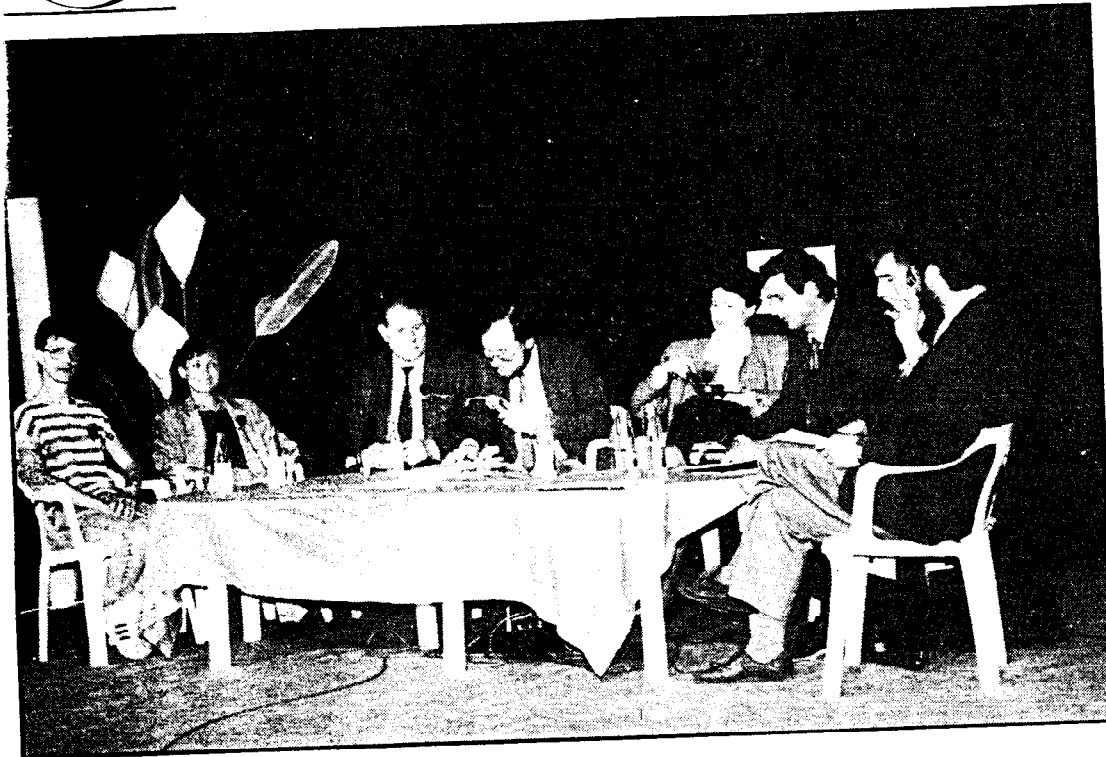
traire, je ne porterai plus les pieds, même mal bottés, dans ce magasin... et je pense pouvoir entraîner une partie de mon entourage contre cette lutte «affairiste».

A l'avenir, envisagez la création d'un compte «pertes et profit» pour les problèmes de ce type et tentez d'inculquer des notions de «commerce» à votre personnel res-



Canal 9 à Sion-Expo

# Votre télévision régionale



NF  
23 AVR. 1990

*Silence on tourne... Canal 9 est sous les bulles des Potences.*

Canal 9, la télévision locale sierroise, a pris possession des bulles de Sion-Expo pour dix jours. Plusieurs débats télévisés en direct et en différé animeront la vie locale du Valais central, proposant des thèmes d'actualité brûlante. Celui d'hier soir par exemple était consacré à la circulation en ville de Sion. Y ont participé Nicolas

Mayor, Charles-André Meyer, Dominique Bertholet, Nicole Varone, Christine Bagnoud, Didier Reichenbach.

La rediffusion de cette émission-débat a lieu aujourd'hui lundi à 12 h 15, via le télésexeau de la région de Sion sur le canal de Tel-Info-Sion.

Ce soir dès 18 h 30, vous pourrez apprécier une émission humoristique avec divers sketches de François Silvant, la caméra invisible de Sierre-Zinal, la Revue sédunoise et d'autres différents extraits du meilleur cru.

Alors rendez-vous à vos postes TV sur Tel-Info-Sion avec Canal 9, à 12 h 15 et 18 h 30.

## Saillon à l'honneur

Dimanche, Saillon honorait la ronde des communes de sa présence, une occasion rêvée pour offrir au visiteurs sa nouvelle carte de visite avec de magnifiques panneaux-posters de sa région. Instants de cordialité et de franche amitié symbolisés par le «santé» des deux présidents, M. Fumeaux représentant la commune de Saillon et M. Moren de Sion-Expo.





**tribune libre**

**Circulation en ville de Sion**

**Des solutions existent**

1992 verra l'ouverture de l'autoroute N 9 jusqu'à la sortie de Sion-Est.

Les autorités séduinoises affirment, à chaque débat, conférence et communiqué de presse que l'achèvement de la traversée de Sion contribuera à une diminution importante du trafic de transit à travers notre ville. S'il est indéniable que diminution il y aura, nous croyons qu'il ne faut pas exagérer non plus sur les effets détestateurs de la N 9 sous peine de tromper les Séduinois sur leur avenir. Chacun sait que le trafic détourné fera place à un trafic supplémentaire dans les années à venir. Suffisamment d'exemples nous le démontrent.

Nos autorités n'ont pas jugé bon jusqu'à ce jour d'élaborer une véritable conception globale des circulations. Elles parlent souvent de «globalité», mais cela ne concerne en fait qu'un semblant de politique générale à coups d'œuvres ponctuelles imparfaitement définies et ne tenant compte souvent que de l'aspect du trafic individuel.

Quand donc nos responsables comprendront l'utilité quasi incontournable d'une conception réunissant tous les moyens de trans-

port et la mise en pratique d'une politique coordonnée favorable aux transports publics, aux deux-roues et aux piétons?

Le seul développement des transports en commun ne suffira pas à attirer les pendulaires et autres automobilistes aux bienfaits de ce type de déplacement. Sans vouloir bannir la voiture privée de la ville, afin de contrôler son emprise sur le territoire communal et de répartir plus équitablement les espaces à disposition il faut agir sur plusieurs fronts en même temps: adopter une politique restrictive du stationnement; réduire la capacité du réseau routier par des mesures de modération de la circulation; rendre les rues plus conviviales (cela devrait normalement se faire automatiquement dans les nouvelles zones d'habitations, ce qui est loin d'être le cas); réguler le trafic en faveur de T.P., des deux-roues et des piétons; introduire à grande échelle les zones à 30 km/h; effectuer des contrôles policiers plus sévères concernant le parking sauvage, les dépassements de vitesse et la non-observation de signaux; informer, sensibiliser et faire participer la population aux processus d'élaboration de nouvelles mesures urbanis-

tiques (nous pensons ici, par exemple, à la passerelle Visseggenquartier du Scex).

La municipalité ne doit donc pas seulement chercher à résoudre la fluidité du trafic mais elle doit également faire preuve d'imagination et de créativité en prenant des mesures qui assurent aux résidents une qualité de vie meilleure par une diminution de la pollution atmosphérique, du bruit, des accidents, ceci conformément avec les lois et ordonnances en vigueur. En conclusion avec l'Etat et les communes avoisinantes elle se doit d'améliorer les fréquences et dessertes par les transports collectifs afin d'assurer la viabilité des commerces et permettre des déplacements agréables pour chacun: résidents, pendulaires et clientèle des commerces.

Rater l'occasion qui nous est donnée par l'arrivée de l'autoroute de restructurer de façon harmonieuse notre réseau routier urbain serait interprété par les Séduinois comme un échec retentissant d'une politique communale se disant défondre ses citoyens et promettant depuis longtemps de meilleures conditions de vie!

Ce n'est donc que par une action volontariste en faveur de moyens de transport plus respectueux de notre environnement que nos édiles contribueront à sauvegarder la santé de la population séduinoise et trouveront des solutions à long terme aux problèmes de circulation que connaît la capitale valaisanne.

Fabienne Zanotti et Didier Reichenbach, Sion

**L'affaire des fichiers**

«L'affaire des fichiers» a décidément fait couler beaucoup d'encre et ne va certainement pas s'interrompre en si bon chemin.

Pourtant cette «histoire» se situe à un échelon national. Qu'en serait-il si un tel scandale éclatait à un niveau international?

«Mais personne ne contrôle un fichier international», me direz-vous.

«Si Interpol»

A ce sujet, une commission d'experts a récemment déclaré que sur les deux millions de fiches personnelles qu'Interpol détient dans son réseau informatique, seules 250 000 concernent des malfaiteurs d'envergure internationale.

«Qu'en est-il des 1 750 000 au-

Les articles placés sous ce rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Tribune libre

**Les règles du jeu**

Le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» ouvre largement ses colonnes à ses lecteurs. Les lettres qui paraissent sous la mention «Tribune libre» doivent cependant satisfaire à un certain nombre de règles.

- Pour être publiées, les lettres de lecteurs doivent mentionner le prénom, le nom, l'adresse complète ainsi que le numéro de téléphone de l'auteur. Les missives anonymes ou dont l'auteur n'est pas identifiable sont automatiquement rejetées. Elles doivent être originales et adressées à l'attention du rédacteur en chef.
- Dans la règle, les lettres sont publiées avec la signature complète de l'auteur et son domicile. Pour les associations, l'identité d'un répondant est requise. Dans des cas exceptionnels, sur lesquels la rédaction est seule à trancher sur la base de motifs valables, l'anonymat peut être garanti.
- Les lecteurs ne doivent pas oublier que leur tribune

reste soumise aux dispositions juridiques qui définissent le droit de la presse. Leurs opinions — même si elles n'engagent que leur auteur — ne doivent pas verser dans l'injure, l'insulte ou la diffamation. D'autre part, la rédaction se réserve le droit de résumer les articles jugés excessifs.

● Du fait des exigences de place, les textes se doivent d'être brefs (dans la règle, au maximum 1 page A4 dactylographiée avec l'intervalle moyen). Les lettres trop longues peuvent être abrégées par la rédaction. Le lecteur qui exige la publication intégrale de sa lettre court le risque que celle-ci ne puisse être insérée. Enfin, les lettres non publiées ne sont pas renvoyées.

La Rédaction

Sierre l'agréable

**Irrespirable**

Sierre, effacée de nos mémoires, Sierre l'agréable. Sierre l'infamale aujourd'hui, rivière de fôle, engrainage des moteurs, pestilence des tuyaux d'échappement. On nous dit: «Attendez l'autoroute de puis bientôt trente ans». Plus de temps qu'il ne faut pour détruire la réputation d'un bourg, d'une ci-

anonymes de l'an 2000. Banque assurances, grandes surfaces, rôtisseries, on s'en sont allés les gentes hanches de jadis et les marinières saillant le ciel de mai.

Les villes touchées par la guerre ont été au moins détruites gratuitement, tandis que Sierre se dé-

**Chercheurs et expériences animales**

**Mensonge et hérésie**

Les expériences sur les animaux ne sont plus de nos jours d'une utilité à faire avancer la science, et cela a été prouvé.

La vivisection n'est pas une nécessité. Au contraire, elle a considérablement entravé les progrès de la

et refaire les mêmes expériences alors que cela ne sert à rien?

Les animaux n'ont pas le même comportement que les hommes, il n'y a aucun rapport entre un animal mal sain de laboratoire et un malade qu'il s'agit de guérir.



M. Widmer et

*Nouvelles du* - 7 AOÛT 1990

de la culture de M. Widmer, des bouchons et du fil de cuivre. Plus tard, les enfants apprirent à cuisiner les fruites. Ils avaient emporté leur pique-nique, histoire de pouvoir manger même en cas de pêche infructueuse. Les enfants interrogés ne s'avèrent pas très bouleversés par le passage obligatoire de la mise à mort de leur proie. « Ce n'est pas comme la chasse, un retard, par exemple, c'est joli », affirme Karine. Qui disait que la beauté physique n'a pas d'importance?

## « Courrier des conseillers » et bus séduois

# De la critique à l'encouragement

SION (vp). — « Le courrier des conseillers » est un périodique du groupement Pétition ville de Sion traitant surtout des problèmes de circulation et envoyé notamment aux autorités de la capitale.

Le dernier numéro traite des bus séduois et d'un certain nombre de problèmes liés à la circulation en ville de Sion.

Les auteurs du périodique relèvent avec satisfaction que certaines de leurs demandes lors de la pétition de 1988 ont trouvé une réalisation grâce aux améliorations apportées par la Municipalité aux bus séduois.

### Bilan

« Le courrier des conseillers » relève avec satisfaction que deux lignes express ont été créées pour les bus et que d'autres sont à l'étude, que les prix des abonnements ont subi une baisse correspondant grosso modo aux prix pratiqués dans les autres villes romandes, mais que le prix des

billets isolés a augmenté.

Les initiateurs de la Pétition ville de Sion avaient demandé de séparer totalement le transport des enfants (écoles) des lignes de bus ordinaires. Ils concluent aujourd'hui : « Cette mesure n'a pas été prise. Elle doublerait le déficit des transports publics, mais, en contrepartie, permettrait de satisfaire à la demande des travailleurs aux heures de pointe. »

### Fréquence des bus

Les pétitionnaires avaient demandé une ligne supplémentaire pour le sud de la ville

(quartier de la Bourgeoisie), piscine de plein air, zone industrielle des Ronquoz et aire de repos des lles. Selon eux, « cette option n'a pas été étudiée par nos responsables ». Les mêmes pétitionnaires demandent aussi en 1988 d'intensifier les horaires et d'établir une fréquence de dix à quinze minutes durant les heures de pointe. Aujourd'hui, ils constatent que « les horaires ont été intensifiés, en principe, à la cadence de la demi-heure ». Et les auteurs du périodique de continuer : « Les lignes de Bramois et Pont-de-la-

Morge ne sont pas desservies à ces fréquences. Il existe néanmoins une certaine complémentarité avec les lignes PTT. La fréquence que nous proposons aurait pour effet de porter le déficit des transports publics à environ trois millions de francs par an, mais rendrait les bus séduois très performants et attrayants. »

Des félicitations sont enfin adressées à la Municipalité pour l'abonnement régional amorcé par une convention tarifaire signée par les PTT, les CFF et divers transporteurs privés.

Le groupement Pétition ville de Sion formule un certain nombre de propositions pour rendre plus attrayants les bus séduois (reste à voir si tout cela est supportable financièrement), mais continue malheureusement sa guerre contre les parkings souterrains projetés au Sex et aux Magyennes. Il est vrai que la solution est celle des parkings périphériques avec une navette bus.

## Culture du maïs 20 fois plus qu'en

LAUSANNE (ATS). — Entre 1960 et 1989, la en maïs a augmenté de près de vingt fois en tendre 66 500 hectares. Selon un rapport technique fédérale de recherche d'économie d'entre rural, cité hier par l'agence d'informations agricoles de cette plante fourragère est due au fulgurant de la mécanisation, de la protection la sélection d'hybrides.

Les chercheurs de la station fédérale de Tän talent que, dans le cadre d'une rotation équilibrée — ce qui se fait dans 80 % des cas — la culture pas de problème particulier. Dans un assemblage et trop chargé en revanche, cette production a tifs pour le sol et l'environnement.

## Veufs de paille :



## RESTAURATEURS

Épargnez-leur vaisselle et soignez  
proposant vos menus et spécialités

Cette rubrique est à votre disposition  
chaque lundi jusqu'au 20 août

Dernier délai: le jeudi précédent à 10 heures

☐ SION, (027) 295 220, vous renseigne  
réserve votre espace publicitaire.

personnes, ce qui est pas mal du tout en regard des 190 habitants que compte le village.

## Un bon

"La Suisse" du 7 AOUT 1990

qui est l'un des moteurs du village — son imagination fertile et son enthousiasme sont le ferment de succès des dernières braderies — regrette simplement qu'il n'ait pas été possible de construire plus d'appartements: «Les transports.»



© «La Suisse» S.Perrin

Mais si la population souffre de cette carence pour paraître, comme

## VALAIS

### BUS SÉDUNOIS

# Public boudeur

SION — Malgré les efforts entrepris par les autorités pour favoriser l'utilisation des transports en commun, les passagers ne se poussent toujours pas au portillon des bus sédunois. Le déficit supporté par la Municipalité s'élève à 1,2 million de francs pour 1989. Plusieurs améliorations pourraient enfin séduire un public boudeur.

PAR ALEXANDRE BOCHATAY

Le *Courrier des conseillers* du mois d'août vient de publier un important dossier sur les bus sédunois. Il y apparaît que les mentalités valaisannes ne semblent pas encore acquises à l'idée de troquer la clé de contact contre un abonnement mensuel. Cependant, diverses propositions permettraient d'accroître l'attractivité d'un service encore méconnu du public.

## Voitures privilégiées

En Valais, seuls les 12% des pendulaires utilisent les transports publics pour se rendre à leur lieu de travail, contre 43% d'automobilistes. Depuis trois ans, la population a pris conscience des problèmes écologiques causés par la croissance du trafic citadin. Cela a contribué à l'augmentation de l'utilisation des transports publics. Seuls les Valaisans boudent toujours ce moyen de locomotion.

En comparaison, les transports lausannois ont connu une augmentation de passagers de plus de 20% durant ces deux dernières années, contre 11% en Valais!

## Efforts discrets

Des efforts ont été accomplis ces derniers mois par les autorités sédunoises.



Un bus trop vide. (Hofer)

Des arrangements forfaitaires permettent aux usagers de bénéficier d'abonnements combinés avec les PTT et certains transporteurs privés. Deux parcours en site propre viennent également d'être mis en place.

Plusieurs améliorations restent cependant nécessaires afin de séduire les utilisateurs potentiels.

## Fréquence augmentée

Des couloirs de circulation rapide doivent encore être aménagés. D'autre part, il est indispensable d'introduire la fréquence de passage à quinze minutes pour éviter les longues attentes.

De nouvelles lignes sont en prévision. Il serait également nécessaire de dissocier les transports d'écoliers de ceux des travailleurs. A ces conditions, les automobilistes réaliseront les avantages du transport en commun et accepteront de n'utiliser leur véhicule personnel qu'en cas de nécessité.

A.B.

## MAI

# Reco

FRIBOURG — L'association des femmes de la région de la vallée de l'Arve, se réfugie dans la violence conjugale psychique, a communiqué en juin. Depuis, le financement est ti

PAR JEAN-M

La vie conjugale toujours à un rythme, les femmes subissent même des tentatives de menaces au caractère psychique existe et dénigrée, abaissée parfois contrôlée prend un peu pour Anita B., assistante sociale à la région de la vallée de l'Arve.

Avec Genève, le canton romand à l'ouest, d'hébergement pour les femmes. Au maximum sept femmes peuvent être hébergées par département de six personnes. Cette mesure est tenue secrète. Le service comprend quatre psychologues et deux travailleurs sociaux, ainsi qu'une assistante sociale qui assure la nuit et les week-end.

## Problèmes fil

La grande majorité des femmes ont entre 20 et 40 ans, et sont issues de milieux sociaux moyennes. Elles viennent au séjour au centre, et retournent chez elles le lendemain. Le choix de vivre seul n'est pas facile. En état de

## Plus de fluidité, moins de risques et de nuisances

Depuis le 1er mai 1989 les cantons et communes peuvent introduire des zones de circulation où les vitesses sont limitées à 30 km/h.

En ville une partie du climat d'agressivité sur les routes provient des vitesses excessives. Il est utile de savoir que la réduction de celles-ci assure la plus importante amélioration de la sécurité tant pour les piétons et les cyclistes que pour les automobilistes. A allure réduite ces derniers sont beaucoup mieux disposés à s'arrêter, par exemple, pour laisser passer un piéton. Les distances de freinage sont raccourcies et le champ de vision plus rapproché.

Quant au bruit, de nombreuses mesures faites en Allemagne montrent clairement que dans les zones limitées à 30 km/h celui-ci a diminué de façon significative (3 à 4 db/A), ce qui correspond à une diminution théorique de 50% du trafic automobile.

La conduite automobile plus calme et plus lente réduit également la pollution atmosphérique jusqu'à 30% pour les émissions d'oxyde d'azote, 20% pour le monoxyde de carbone et 10% pour les hydrocarbures. La consommation d'essence baisse d'environ 12%.

En outre, la capacité des routes

est souvent supérieure. Au Japon des autoroutes à six voies sont limitées à 30 km/h afin d'assurer une capacité maximale! A Buxtehude (près d'Hambourg) - ville pilote en matière de modération de la circulation - il a été prouvé que les pertes de temps occasionnées par la traversée des zones à 30 km/h sont insignifiantes: le temps perdu aux vitesses maximales est regagné par une circulation plus fluide, plus régulière, moins heurtée.

Il n'est pas négligeable non plus de penser qu'à 50 km/h deux poids lourds, par exemple, ont besoin d'une chaussée large de 6,25 mètres. A 40 km/h 5,50 mètres suffisent. On peut ainsi redistribuer le terrain gagné aux autres usagers (piétons, cyclistes, bus, etc.).

Rien ne sert d'implanter un signal de «zone 30 km/h» si la ou les chaussées sont surdimensionnées et rectilignes. Chacun sait qu'un signal en zone urbaine ne produit que rarement l'effet escompté. Il faut donc simultanément agir sur l'aspect de la route (modération de la circulation sur un plan général, revalorisation des rues par une redistribution des espaces) afin d'obliger les automobilistes à adapter naturellement

leur vitesse à leur environnement. Nos ingénieurs devront donc faire preuve de créativité et d'imagination en faisant participer activement les résidents des quartiers, villages ou villes concernés. Les habitants, de leur côté, ne doivent pas se gêner de réclamer que des mesures adéquates et efficaces soient prises afin d'améliorer ou de préserver de bonnes conditions de vie.

Fabienne Zanoli et  
Didier Reichenbach, Sion

## Vacances à Saint-Luc Mésaventure

Il y a à Saint-Luc, dans le val d'Anniviers, un restaurant à l'air accueillant, à l'entrée d'un camping, avec une jolie terrasse, deux petites chèvres attachées tout à côté dans un grand pré et des tables ombragées pour les pique-niqueurs.

Deux chemins arrivent à cet endroit agréable: celui du village, et, à l'opposé, celui de l'hôtel sur la montagne.

Côté village, on peut voir en arrivant un panneau où est dessiné ce qui ressemble à un chien féroce, avec de grandes dents et une inscription: attention!

Vercorin

## Les papillo

Le 27 juillet 1990, je me jouie de faire découvrir le village de Vercorin à une dizaine de mes amies.

La journée était superbe, le repas succulent et l'accueil dans la maison familiale digne des grands jours.

Chacune s'accorde à garder de son passage en Valais un souvenir inoubliable. Pourtant, quelle ne fut pas notre déception en découvrant sur le capot de plusieurs de nos voitures un papillon signifiant une amende de 20 francs. Nous nous sommes parquées sans avoir remarqué l'écriteau, très mal placé, signalant un parking à pré-paiement. Nous étions près de la fontaine et, à ce moment-là, un camion le cachait.

J'ai pensé avec nostalgie à un billet semblable trouvé en Allemagne qui disait à peu près ceci: «Chers hôtes, nous sommes très heureux de votre passage dans no-

Nouvellette du

16 AOUT 1990

vous signaler que vous êtes mal parqués mais nous sommes certains que vous nous aiderez la prochaine fois, à maintenir l'ordre dans notre ville.

En attendant, gardez un bon souvenir et revenez bientôt nous rendre visite!

A Vercorin, un nuage est venu ternir cette belle journée et mes amies sont reparties un peu déçues.

Le même soir, j'ai pu constater que plusieurs voitures portant plaques valaisannes chevauchaient le trottoir de la route d'Anniviers. Leurs conducteurs, déjà éméchés, n'étaient pas inquiétés par la police. Celle-ci s'en prend plutôt aux hôtes étrangers au canton!

Ce n'est pas de cette façon que Vercorin se développera dans l'harmonie.

Madeleine Antonioli, Lausanne

magnifique chien-loup, attaché à deux pas de là, comme les chèvres. Et tout tranquillement, intéressé, il court dans cette direction, le père sur ses talons. A deux ans, ça file, ces petits bonshommes.

En un éclair le chien bondit, le père saute sur le gosse et la machine terrible se referme sur la cuisse du papa, à l'aine, à un cheveu de vous savez quoi, et aussi de l'artère fémorale.

Voilà, l'histoire est dite (il n'y a pas eu grand mal), et si j'ajoute qu'il n'y a pas de barrière, pas de panneau en suffisance que, sur la terrasse où l'on buvait un café pour se remettre, personne n'est venu s'enquérir de la gravité de la blessure, je n'aurai encore pas tout dit, mais j'aurai, j'espère averti le plus de monde possible.

François Allemand,  
La Chaux-de-Fonds